



Lettre aux adhérents de l'Association Fougères Environnement



1. ARBORETUM

Sur notre dernier bulletin de mai 2010 nous vous faisons état des projets d'arboretum : en premier la remise en état de l'arboretum résineux situé à l'entrée de la forêt entre la route de Landéan et la route de Parigné, et la création d'un nouveau pour les feuillus dans la vallée du Groslay. Le projet avance, et voici le point de la situation fin 2010

Aspect technique : La conception du projet et la mise en forme du dossier ont été validées à la fois par le bureau de l'association et présentées aux divers partenaires.

Caractéristiques techniques retenues : la situation géographique (volume et contenance), la superficie les itinéraires de liaison, les essences choisies, le balisage et la signalétique.

Aspect financier : évaluation du coût de l'opération et recherches d'appuis financiers.

Organismes sollicités : du secteur public : Mairie de Fougères (Élus et Services Techniques), l'Office National des Forêts (ONF) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Du secteur privé : BNP, Veolia, Yves Rocher, ...

Actuellement, aucune décision de financement n'a encore été prise.



2- POLE DE PLEIN AIR EN PAYS DE FOGRES

Le 19 octobre dernier l'AFE a participé à une réunion sur l'avenir de Chenedet dans un **Pôle de plein air en Pays de Fougères**. Ce centre étant dans notre forêt, et ayant nous mêmes des projets (arboretum) nous sommes parti prenante dans la réflexion et force de propositions.

Les intervenants étaient : Bruno DELAMARCHE Directeur du pays touristique, et Gaëtan LE GUEVEL Directeur conjoint CIAPA/Evasion nature 35 et Luc BOBON stagiaire au CIAPA, Des priorités sont mises en avant : accueil pour tous, développement territorial, complémentarité des sites (Chenedet, Villecartier, Mézières, ...)

Des projets, tels que la mise en place de nouvelles activités, l'accessibilité à tous, hébergements adaptés sont en concertation avec la Base du Couesnon et Villecartier.

La perspective d'un nouvel horizon est établie selon le calendrier suivant :

- Début 2011 : validation du projet associatif
- Fin 2011 : lancement des premiers travaux et du pôle plein air.
- Début 2013 : fin des travaux :
- L'autonomie financière du site est souhaitée pour 2013-2014.

2. LES 4 SAISONS DE LA FORÊT

L'Automne a permis de lancer cette première étape. Les 4 étudiantes du Lycée Edmond Michel associées à 4 membres de notre équipe de direction ont sollicité la presse, imprimés affiches et flyers. Le site Internet a permis de communiquer, de s'informer et de s'inscrire. Le lancement été un peu lent à démarrer et à ce jour, 21 photos nous sont parvenues. Nous espérons faire mieux pour l'Hiver. Si c'est en rapport avec la hauteur de neige tombée en décembre, il

devrait y avoir abondance. Nous comptons aussi sur l'engagement de tous les membres de l'AFE.

Nous en reparlerons à notre Assemblée Générale.

Le concours se poursuit avec la 2ème saison : l'HIVER.

Vous pouvez vous inscrire et envoyer vos clichés dès maintenant. Voir les modalités sur le site Internet :

<http://afe.goudal.net/nouvelles>



A votre agenda : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011, le vendredi 11 février Salle Ernest Feuvrier aux Urbanistes

Partenariat AFE/Passiflore

Le 5 septembre dernier, l'AFE a apporté son concours à la Passiflore dans le cadre de son opération Préserv'eau qui vise, par un suivi annuel, à quantifier les économies d'eau qui peuvent être réalisées en changeant nos habitudes de consommation.

Plusieurs familles-témoins participant à cette opération se sont réunies en forêt pour un échange d'expériences, en réfléchissant notamment sur les gestes qui sont plus ou moins faciles à modifier pour réduire notre consommation d'eau.

A cette occasion, elles ont pu découvrir l'important réseau des drains implantés en partie Est de la forêt de Fougères. Ces drains, dont les premiers remontent au 17^{ème} siècle, captent les eaux d'infiltration dans les arènes granitiques

du sous-sol forestier. Selon les années ils permettent, de fournir 50 à 70% des besoins en eau de l'agglomération fougéroise. L'eau, collectée à l'écart des rejets domestiques, est de très bonne qualité. Additionnée à celle prélevée dans le Nançon, elle ne nécessite pas de traitement onéreux et peut être ainsi distribuée à la population dans des conditions économiques favorables.

La forêt de Fougères constitue ainsi un château d'eau naturel



Rallye-découverte en forêt

Favorisé par une météo ensoleillée, le rallye-découverte organisé par l'AFE le 19 septembre dernier en forêt de Fougères, a connu un vrai succès. Près de cent participants, dont de nombreux enfants, ont pu tester leurs connaissances de ce patrimoine naturel, dans une ambiance ludique.

Une balade d'environ 2h30 a été proposée aux adultes, invités à répondre à une vingtaine de questions sur différents thèmes. Les jeunes enfants, accompagnés de leurs parents, ont suivi le

circuit du CRAPA pour répondre, eux aussi, à un questionnaire. Ils ont pu visiter, à l'occasion, une yourte mongole et gagner, pour certains, une promenade à poney.

Petits et grands ont tous été récompensés en fin de parcours autour d'un pot de l'amitié.

Cette manifestation a contribué à la valorisation d'un site trop méconnu et a permis aux nouveaux arrivants dans le Pays de Fougères de découvrir un lieu de loisirs qu'ils auront plaisir, nous l'espérons, à re-visiter.

F.C

Quelques informations sur la question des déplacements et des transports dans le Pays de Fougères

Dans le cadre du SCOT, un plan de déplacements et transports vient d'être élaboré pour la prochaine décennie. 8 pistes d'action ont été identifiées. Les six premières concernent le transport collectif ou semi-collectif (liaison routière Rennes-Fougères, renforcement des divers services réguliers actuels, desserte des zones d'activités, mise en place d'un service communautaire de transports à la demande, aires d'accueil, covoiturage)

Les deux dernières pistes abordent la question du contournement nord de Fougères et la nécessité d'assurer la cohérence des politiques de transports portées par les diverses communautés de communes.

S'agissant plus particulièrement du contournement nord, l'étude menée ne conclut pas à sa pertinence du fait du niveau des besoins à couvrir et de l'impact économique et environnemental du projet.

Ce plan a fait l'objet d'un avis du Conseil de Développement au sein duquel l'AFE a pu apporter sa contribution. Cet avis pourra être consulté sur le site web du Conseil ou de l'AFE.

Le coin des curieux !

La forêt française : une richesse

La France dispose du 3^{ème} domaine forestier d'Europe après la Suède et la Finlande. Sa faune et sa flore très riches composent un environnement indispensable (absorption du CO²) et une économie très importante. En un siècle la forêt n'a cessé de progresser et a augmenté sa superficie de 60%. C'est la première d'Europe en feuillus et le chêne couvre 41% de l'espace forestier. Si elle produit chaque année 100 millions de M³, 60 millions seulement sont récoltés.

Aujourd'hui si la forêt ne s'accroît plus en surface, elle le fait en volume. La marge d'exploitation est encore grande.

La forêt, c'est aussi une industrie de 425 000 emplois et de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaire. Par comparaison, le secteur automobile ne représente que 275 000 emplois.

Premier secteur : le bois de chauffage avec 40 millions de M³. Son atout, il sera toujours là quand il n'y aura plus d'énergies fossiles.

1 stère de bois = 1 tonne de CO²

1 stère de bois = 1 baril de pétrole

La forêt, bien gérée, est une ressource renouvelable quasi inépuisable.

Question à 1 euro
Cet insecte surpris par notre objectif le jour du rallye découverte en septembre dernier dans notre forêt, qui peut nous donner son nom ?

(réponse à afe-fougères@aliceadsl.fr)



Toutes les informations sur nos projets sont sur notre site Internet :

<http://afe.goudal.net/index.html>